

**Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en séance
publique le 22 février 2018
à 18H30, à l'Hôtel de Ville.**

ORDRE DU JOUR

- 1 - La CoVe - Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI)
- Modification des statuts
- 2 - La CoVe - Construction dojo – Fonds de concours exceptionnel
- 3 - Fourniture et acheminement d'électricité - Convention avec l'UGAP
- 4 - Communications électroniques - Etablissement et exploitation d'un réseau – Usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité - Convention tripartite
- 5 - « Espace jeunes » - Fermeture du service – Suppression régies
- 6 - Quartier La Ferraille – Concession d'Aménagement
- 7 - Avances sur subventions aux associations pour l'année 2018 – Convention
- 8 - La Boiserie - Programmation
- 9 - La Boiserie – Résidence d'écriture – Mise à disposition
- 10 - Débat d'orientations budgétaires
- 11 - Protection des élus - Mise en œuvre
- 12 - Donné acte des décisions du maire
- 13 - Questions diverses

Le Maire



Aimé NAVELLO